



ASSOCIATION NATIONALE
D'AIDE AUX TUTEURS FAMILIAUX

Baromètre 2019 *France TUTELLE*



Regard(s) des Français sur la vulnérabilité et la protection juridique de leur proche

Connaissance - Perceptions - Vécus -
Attentes - Attitudes

Avec le soutien de Covéa - Partenaire Mécène





Jacques Delestre
Président
Association France TUTELLE

À l'heure où cette fin d'année s'avère particulièrement riche en actualités politiques et législatives dans le champ des aidants familiaux, des personnes vulnérables et de la protection juridique, l'association France TUTELLE que j'ai l'honneur de présider a souhaité interroger les Français sur leurs connaissances, leurs perceptions, leurs attitudes et leurs attentes face à la protection juridique d'un proche vulnérable ou face à la projection de leur propre vulnérabilité.

Abordant des thématiques inédites ou peu documentées en France, ce baromètre doit, il me semble, nous interpeller à plusieurs titres. Premièrement, force est de constater que les Français, encore aujourd'hui, ne connaissent pas ou très peu ces dispositifs juridiques. Qu'est-ce que la tutelle, la curatelle, le mandat de protection future ou l'habilitation familiale ? À qui, pour qui et dans quelles situations ces mesures peuvent-elles être utiles ? Comment sont-elles mises en place ? Deuxièmement, la vulnérabilité d'un proche et, encore plus, sa propre vulnérabilité demeurent des situations singulières dans lesquelles il peut s'avérer parfois complexe de se projeter. Or, ne pas prévoir, ne pas anticiper, n'est-ce pas prendre le risque de subir les conséquences collatérales d'une éventuelle vulnérabilité à venir ? Troisièmement, il est encore rare que le proche aidant qui accompagne une personne vulnérable ait connaissance de ses droits. De même, le non-recours à certaines des aides extérieures, pourtant existantes, demeure encore fréquent, bien plus parce que le besoin d'aide s'avère sous-estimé par l'aidant que par manque d'information sur leur existence. Enfin, quatrièmement, en plus d'être un proche aidant, une part non négligeable de la population française, estimée à plus de 400 000 personnes, assume le rôle de tuteur familial avec de lourdes responsabilités.

Touché personnellement et ayant assumé le rôle d'aidant-tuteur familial, j'ai fait l'expérience de l'isolement, du manque d'information et de conseil, du poids des décisions à prendre, parfois seul, faute d'un réseau de professionnels clairement identifié pour m'accompagner dans mes choix. Aujourd'hui, je ne suis pas convaincu que les réformes en cours répondront à l'ensemble des préoccupations rencontrées par les aidants-tuteurs familiaux.

D'autant plus, que leur nombre va mécaniquement s'amplifier dans les années à venir, d'une part, parce que davantage de personnes vont être confrontées à la problématique de la perte d'autonomie, d'autre part, car priorité est aujourd'hui donnée par le législateur à la famille dans l'exercice des mesures de protection juridiques.

Et pourtant, il me semble qu'il est de notre responsabilité de continuer à faire preuve d'inventivité pour soulager leur quotidien. En ce sens, la palette des solutions à proposer se doit d'être à la hauteur du soutien informel que ces aidants-tuteurs familiaux apportent de manière bénévole et si souvent silencieuse.

J'émetts le vœu que ce baromètre éclairera l'ensemble des acteurs concernés et les décideurs politiques sur les priorités à mettre en œuvre pour davantage sensibiliser le grand public à l'existence de mesures juridiques susceptibles de les protéger et d'anticiper ces situations. Il en va de même concernant l'accompagnement de ces familles qui aident et représentent juridiquement chaque jour un proche vulnérable pour qu'elles ne demeurent pas les oubliées de ces ambitieuses avancées sociétales tant attendues ».

Sommaire

Contexte, enjeux, objectifs & méthode	1
PARTIE 1	3
Profil des répondants	
PARTIE 2	6
Connaissance, perceptions & information	
PARTIE 3	10
Projections et attitudes	
PARTIE 4	13
La situation d'aidant familial	
PARTIE 5	17
Zoom sur les aidants-tuteurs familiaux	
L'association France TUTELLE	20
Remerciements	21



Contexte

Près de
800 000
personnes sont protégées
par une mesure judiciaire

environ
400 000
mesures judiciaires sont
gérées par les familles

En France, près de 800 000 personnes vulnérables sont protégées par une mesure de protection judiciaire
(Cour des Comptes, 2016)

Environ 400 000 de ces mesures (tutelle, curatelle) sont directement gérées par les familles, nommées et contrôlées par le juge des tutelles pour administrer les affaires personnelles et patrimoniales de leur proche vulnérable. Les tuteurs professionnels (Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs individuels ou associatifs) et les préposés d'établissements constituent les autres acteurs exerçant une mesure de protection judiciaire.

Si ces derniers possèdent une expertise technique et ont accès à des réseaux de spécialistes pour résoudre les questions relatives à la mise en œuvre de leur mandat judiciaire, les familles, quant à elles, ne sont ni formées, ni des expertes juridiques et patrimoniales.

Elles sont alors souvent démunies et isolées pour trouver les réponses adaptées à la situation de leur proche alors qu'elles engagent leur responsabilité au même titre que les tuteurs professionnels.

Enjeux



L'Association France TUTELLE mène une vaste étude généraliste en France concernant les aidants-tuteurs familiaux, à paraître au premier semestre 2020.

Avec deux objectifs

Cette étude généraliste est précédée par la publication de ce baromètre qui a été pensé comme une première étape préalable pour mieux comprendre le ressenti des Français face à ces mesures de protection et, plus globalement, face à l'anticipation, à la projection de leur propre vulnérabilité ou celle d'un proche, leurs attentes et leurs besoins. En effet, peu d'études en France viennent mesurer le degré de connaissance, la perception ou le vécu du grand public concernant les dispositifs de protection judiciaire et extrajudiciaire, et encore moins sous le prisme spécifique des tuteurs familiaux non professionnels.

1

Dresser un état des lieux des dispositifs existants, des besoins des familles et des solutions de soutien à apporter.

2

Alerter les pouvoirs publics et les acteurs concernés (publics, associatifs, privés) sur la nécessité d'agir en appelant à une mobilisation et une prise de conscience à l'égard des problématiques rencontrées par les aidants-tuteurs familiaux.



Objectifs

Les objectifs du baromètre 2019 France-Tutelle sont :

- 1 MESURER**
le degré de connaissance et d'information des Français sur les dispositifs juridiques en lien avec la vulnérabilité.
- 2 ÉVALUER**
la perception des Français quant à ces dispositifs.
- 3 COMPRENDRE**
l'attitude des Français face à la projection de leur propre vulnérabilité ou celle d'un proche vulnérable.
- 4 APPRÉHENDER**
leur vécu et leurs attentes dans leur rôle d'aidant familial et plus particulièrement d'aidant-tuteur familial.



Méthode

Enquête réalisée par l'Institut d'Etudes OPSIO du 5 juillet au 19 juillet 2019 en deux volets :

VOLET QUANTITATIF 1
1009 personnes + 18 ans
Représentatives de la population française sur les critères d'âge, sexe, situation familiale et structure du foyer.

Interviews par une plateforme online 



VOLET QUALITATIF 2
15 personnes
exerçant ou ayant exercé la fonction d'aidant-tuteur familial dans la phase quantitative.

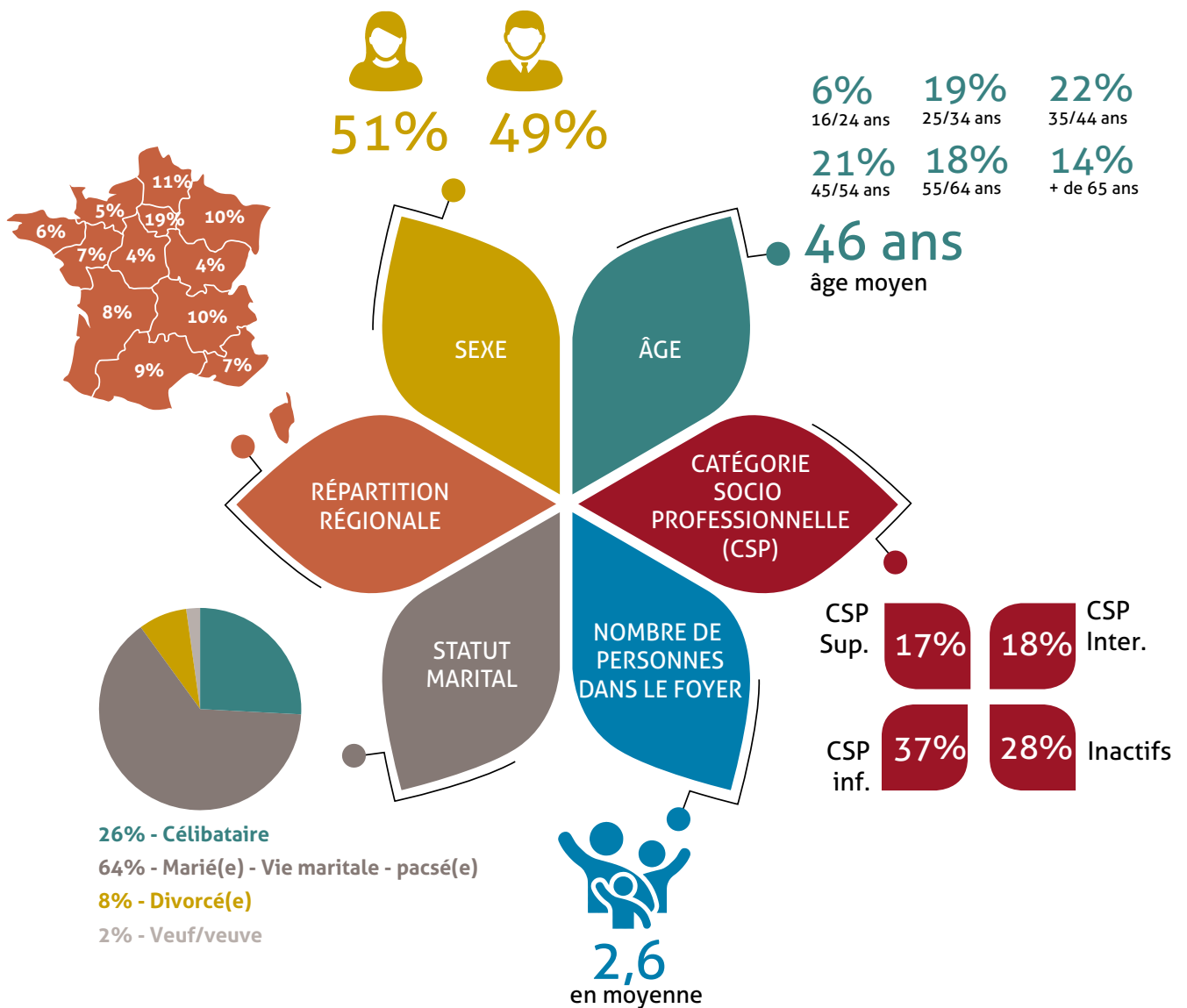
 Interviews par un blog individuel online

PROFIL DES RÉPONDANTS



1# 1 UN ÉCHANTILLON INTERROGÉ REPRÉSENTATIF DE LA POPULATION FRANÇAISE

Sur les critères d'âge, de sexe, de catégorie socio-professionnelle, de situation familiale et de structure de foyer, la population interrogée s'avère être représentative de la population française.



1# 2 TROIS PROFILS ATTITUDINAUX MIS EN ÉVIDENCE

En réponse à une liste d'affirmation concernant la personnalité et l'attitude des personnes interrogées, on observe une diversité de profils attitudinaux au sein de l'échantillon. Trois profils ont pu être mis en évidence dans le cadre de notre baromètre selon un essai de typologie développé par l'institut OPSIO :

PROFIL 1

Ils sont à l'aise avec les tâches administratives et juridiques et sont organisés.

Ils aiment également aider les autres mais ne demandent pas facilement de l'aide.

Face à une situation imprévue ils ne paniquent pas.

Ils vivent davantage en couple que les profils 2.



PROFIL 2

Ils ont du mal à faire face à une situation imprévue et n'aiment pas changer leurs habitudes.

Ils vivent au jour le jour sans se soucier du lendemain.

Ils sont plus jeunes que les autres profils et logiquement ont des parents et des grands-parents plus jeunes.

Ils vivent davantage seuls par rapport aux 2 autres profils.

32%



22%



PROFIL 3

Ils aiment aider les autres et demandent facilement de l'aide.

Mais ils sont également à l'aise avec les tâches administratives, ne paniquent pas face à une situation imprévue et sont organisés, planifient.

Ils vivent davantage en couple que les profils 2.

7%

relèvent des 3 profils à la fois

CONNAISSANCE, PERCEPTIONS & INFORMATION



À RETENIR

- Des Français qui spontanément connaissent peu les dispositifs d'aides aux personnes vulnérables (59%).
- Parmi l'ensemble des dispositifs juridiques existants, la tutelle est celui le plus cité par les Français (80%), au moins de nom, mais moins d'un tiers déclarent en maîtriser les modalités.
- Des dispositifs favorisant l'anticipation et l'exercice de la protection juridique par la famille très peu connus, comme l'habilitation familiale (13%) ou le mandat de protection future (8%).
- Une perception plutôt positive de la tutelle (36%) et de la curatelle (30%).
- Une grande majorité de la population interrogée n'a jamais fait de recherche sur les dispositifs de protection juridique (82%).
- Internet est la première source d'information (64%), suivi des professionnels du champ médico-social (29%) ou de l'entourage (25%).



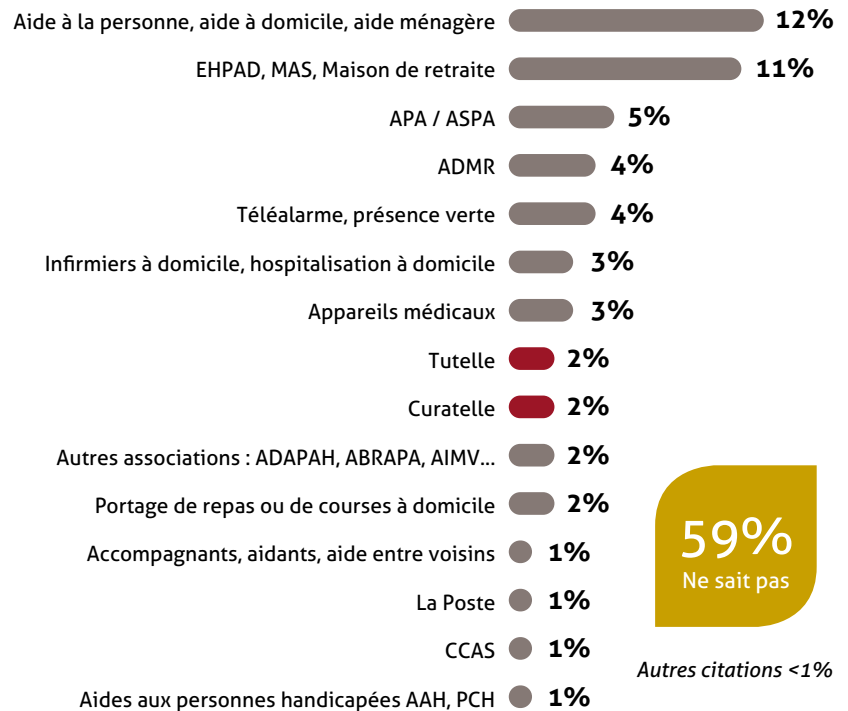
2#1

UN DEGRÉ DE CONNAISSANCE DES DISPOSITIFS JURIDIQUES PARTICULIÈREMENT CONTRASTÉ

Spontanément, près de 6 personnes interrogées sur 10 ne savent pas citer de dispositifs d'aide aux personnes vulnérables

Quelle que soit la nature du dispositif d'aide (social, médico-social, juridique, patrimonial...), spontanément 59% des personnes interrogées déclarent ne pas savoir en citer. Pour ceux qui en mentionnent, les dispositifs cités concernent principalement les aides « techniques » à la personne (aide ménagère, aide à domicile...), des institutions d'accueil des personnes en situation de vulnérabilité (EHPAD, MAS...), des aides financières et des associations ou des services de téléalarme. La tutelle ou la curatelle ne sont citées que par 2% des personnes interrogées.

Quels sont les dispositifs d'aide aux personnes vulnérables / en perte d'autonomie que vous connaissez, ne serait-ce que de nom ? (Spontané)



59%
Ne sait pas

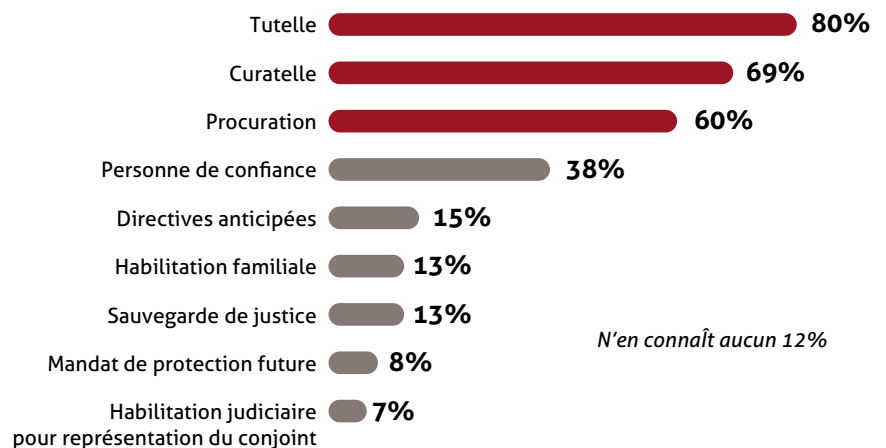
Autres citations <1%

Baromètre 2019 France TUTELLE

En assisté, la tutelle, la curatelle et la procuration sont les trois dispositifs juridiques les plus connus, au moins de nom

Parmi l'ensemble des dispositifs de protection juridique et d'anticipation existants en France (judiciaires ou extrajudiciaires), la tutelle est la mesure juridique la plus citée (80%) - au moins de nom -, suivie de la curatelle (69%) et de la procuration (60%) et, dans une moindre mesure, la personne de confiance (38%) et les directives anticipées (15%). Les autres dispositifs sont peu connus, comme l'habilitation familiale (13%), la sauvegarde de justice (13%), le mandat de protection future (8%) ou l'habilitation judiciaire pour représentation du conjoint (7%). 12% des personnes interrogées affirment n'en connaître aucun.

Parmi les dispositifs juridiques d'aide aux personnes vulnérables suivants, quels sont ceux que vous connaissez, ne serait-ce que de nom ? (Multiple)



N'en connaît aucun 12%

Baromètre 2019 France TUTELLE

Tutelle et curatelle : moins d'un tiers des personnes interrogées en connaissent concrètement les modalités

Notons enfin que si la tutelle et la curatelle sont majoritairement connues de nom, moins d'un tiers déclare en maîtriser les modalités.

Pour chacun de ces dispositifs, quel est votre niveau de connaissance ?

Je le connais très bien car je suis directement concerné(e) (moi/mes proches)

Je le connais bien sans y avoir été confronté(e) personnellement

Je le connais un peu sans en maîtriser toutes les modalités

Je le connais juste de nom mais je ne sais pas en quoi il consiste

Tutelle



Curatelle



Baromètre 2019 France TUTELLE

2#2

TUTELLE ET CURATELLE UNE PERCEPTION DES FRANÇAIS PLUTÔT POSITIVE

Concernant la tutelle



36%

DES FRANÇAIS EN ONT UNE BONNE IMAGE

8%

DES FRANÇAIS N'ONT NI UNE BONNE NI UNE MAUVAISE IMAGE



20%

DES FRANÇAIS EN ONT UNE MAUVAISE IMAGE

NE CONNAÎT PAS BIEN

22%

NE SAIT PAS

8%

6%

AUTRES

36% de ceux qui connaissent le dispositif de la tutelle affirment en avoir une bonne image. Ils pensent, par exemple, qu'il s'agit "d'un dispositif d'accompagnement et de protection des personnes protégées", alors que les 20% qui en ont une mauvaise image ont tendance à croire que la tutelle "présente des risques".

Baromètre 2019 France TUTELLE

Concernant la curatelle



30%

DES FRANÇAIS EN ONT UNE BONNE IMAGE

7%

DES FRANÇAIS N'ONT NI UNE BONNE NI UNE MAUVAISE IMAGE



15%

DES FRANÇAIS EN ONT UNE MAUVAISE IMAGE

NE CONNAÎT PAS BIEN

28%

NE SAIT PAS

14%

6%

AUTRES

42% des répondants déclarent ne pas avoir d'avis sur l'image de la curatelle. Ceux qui connaissent le dispositif de la curatelle et qui en ont une bonne image (30%) ont tendance à penser que la curatelle "donne plus de liberté et ne dépossède pas la personne vulnérable de ses biens".

Baromètre 2019 France TUTELLE

2#3

DES FRANÇAIS QUI RECHERCHENT PEU D'INFORMATIONS SUR LES DISPOSITIFS

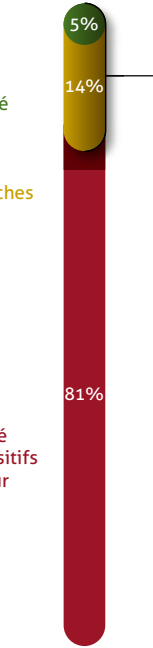
Plus de 8 personnes sur 10 disent n'avoir jamais recherché d'information sur les dispositifs de protection juridique pour les personnes vulnérables. Parmi celles qui ont fait des recherches, ces dernières concernent davantage les proches (14%) et semblent ne pas avoir posé de difficultés. En effet, 71% des personnes ayant fait des recherches affirment que les informations ont été trouvées assez facilement, voire très facilement.

Avez-vous déjà recherché des informations sur les dispositifs de protection juridique pour les personnes vulnérables ou en situation de perte d'autonomie ?

Oui, j'ai déjà recherché des informations pour moi, pour le cas où je serais en situation de vulnérabilité

Oui, j'ai déjà recherché des informations pour mes proches

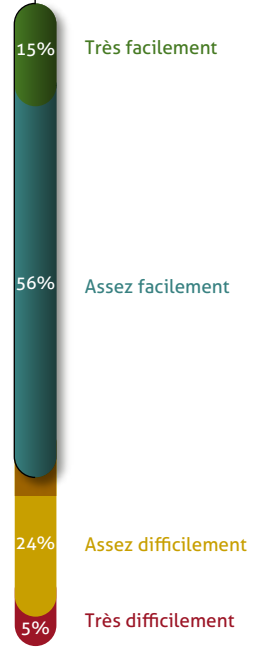
Non je n'ai jamais recherché d'information sur les dispositifs de protection juridique pour personne vulnérable



RECHERCHE D'INFORMATIONS

Avez-vous trouvé facilement les informations que vous cherchiez ?

71%



FACILITÉ À TROUVER LES INFORMATIONS

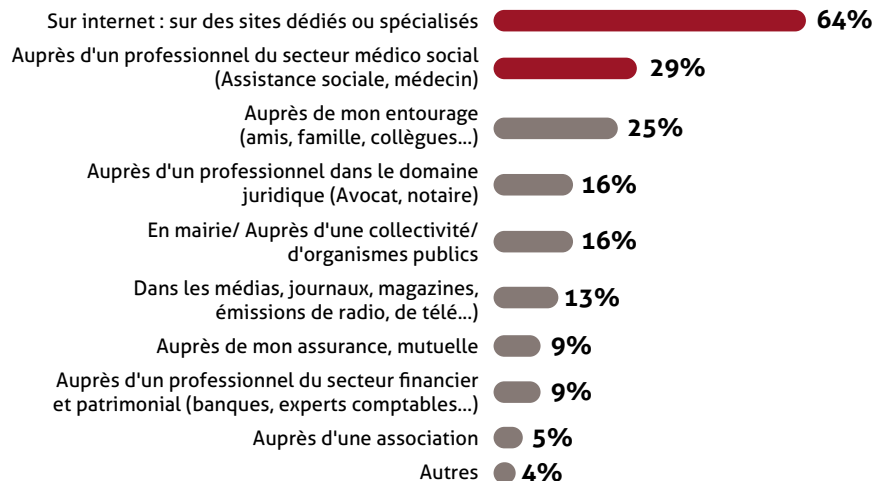
Baromètre 2019 France TUTELLE

2#4

INTERNET LA PREMIÈRE SOURCE D'INFORMATIONS

Parmi les personnes ayant recherché des informations, internet est la première source d'informations citée (64%). Les professionnels du secteur médico-social et l'entourage sont également des sources d'informations pour près de 1/2 des personnes ayant fait des recherches. Les professionnels du champ financier ou patrimonial ne représentent que 9% des réponses.

Où avez-vous cherché ces informations ? (Réponses multiples possibles)



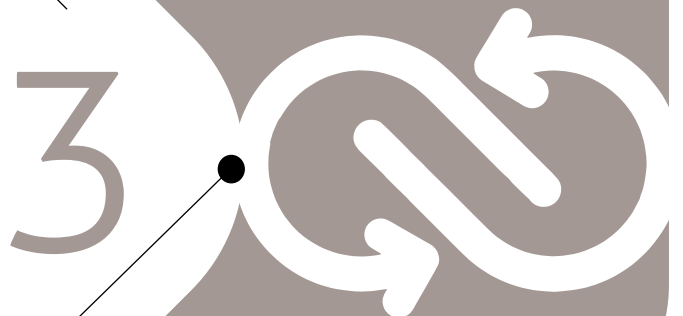
Baromètre 2019 France TUTELLE

PROJECTIONS & ATTITUDES



À RETENIR

- Des Français qui s'avèrent peu ou pas concernés par la vulnérabilité (56%).
- Même après s'être renseignés sur les dispositifs d'aide existants, 28% des personnes ayant fait cette recherche d'information ne souhaitent pas ou n'arrivent pas à se protéger.
- Cela génère plutôt des émotions négatives et très peu de personnes arrivent à anticiper et planifier cette situation pour eux. En revanche, anticiper pour un proche vulnérable semble rendre davantage serein.
- Pour faciliter l'anticipation, les Français plébiscitent plus d'informations, d'accompagnement par des professionnels ou de groupes entre pairs.

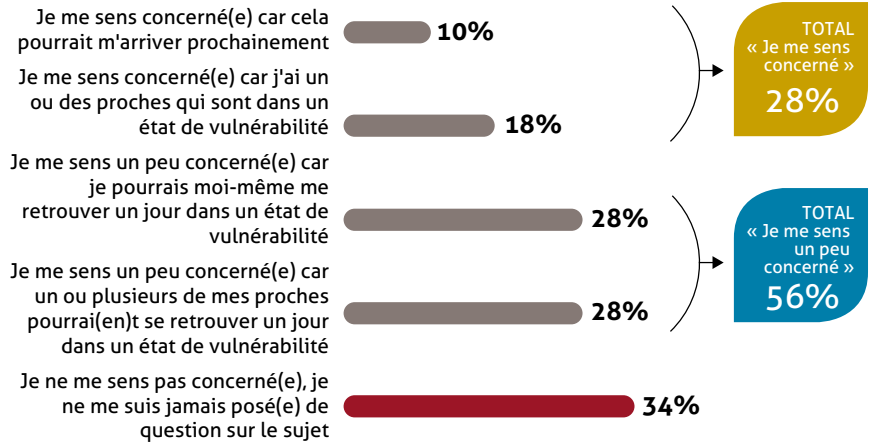


3#1

DES FRANÇAIS PEU OU PAS CONCERNÉS PAR LA VULNÉRABILITÉ

Lorsque l'on demande aux personnes interrogées si elles se sentent concernées par la vulnérabilité, 56% déclarent se sentir un peu concernées, voire pas concernées du tout (34%).

Dans quelle mesure vous sentez-vous concerné(e) par la vulnérabilité / perte d'autonomie ? (Multiple)



Baromètre 2019 France TUTELLE

3#2

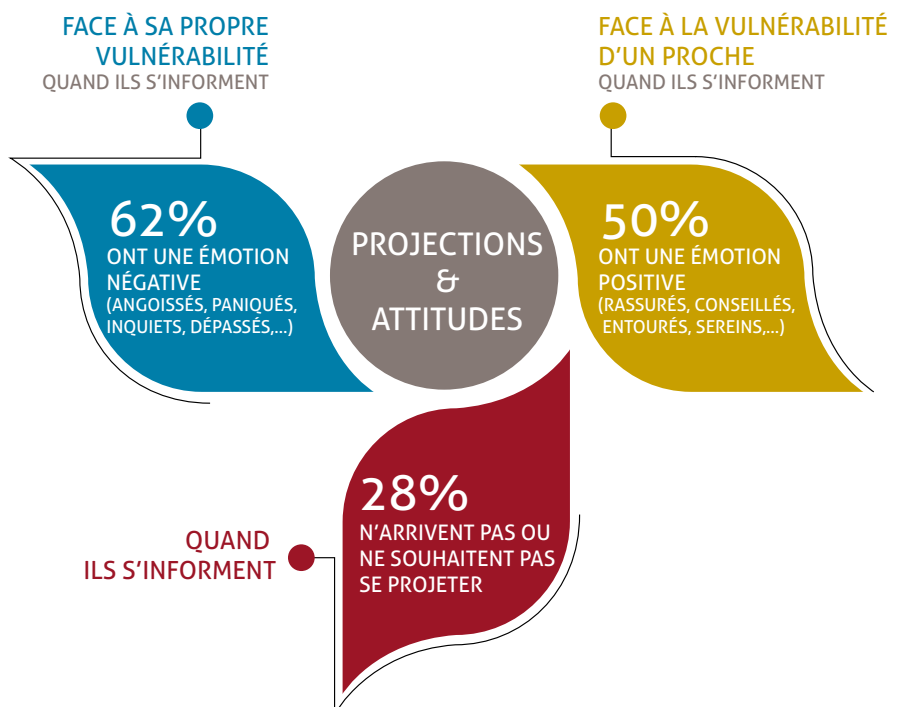
UNE DIFFICILE PROJECTION

Lorsque l'on demande de se projeter pour leur propre vulnérabilité, 62% des personnes ayant cherché de l'information affirment conserver une émotion négative (angoissées, paniquées, inquiètes, dépassées..).

Lorsque l'on demande de se projeter pour leur proche vulnérable, 50% des personnes ayant cherché de l'information disent ressentir une émotion plus positive (sereines, rassurées, entourées, conseillées..).

Reste que, 28% des personnes ayant cherché des informations, affirment ne pas arriver ou ne pas souhaiter se projeter que ce soit pour elles-mêmes ou pour autrui.

Notons que très peu de personnes déclarent avoir pris des dispositions pour le jour où elles seraient en état de vulnérabilité que ce soit pour elles-mêmes (soit 2,5% de l'échantillon total) ou pour leurs proches (soit 1% de l'échantillon total).



Baromètre 2019 France TUTELLE

3#3

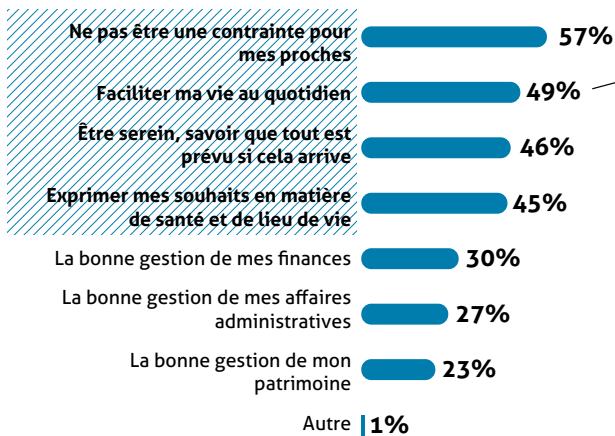
NE PAS ÊTRE UNE CONTRAINTE & FACILITER LE QUOTIDIEN SONT LES PRINCIPALES RAISONS QUI POUSSERAIENT À ANTICIPER

Baromètre 2019 France TUTELLE

Pour les personnes qui se projettent, la première motivation à anticiper pour soi citée est de ne pas être une contrainte (57%). Quand elles se projettent pour autrui, la raison principale mentionnée est de faciliter la vie au quotidien de leur proche vulnérable (65%).

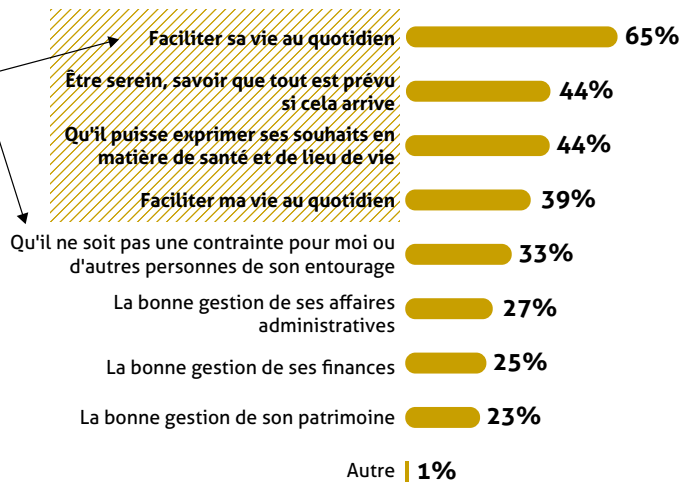
POUR SOI

Quelles seraient les raisons qui pourraient vous inciter à anticiper votre vulnérabilité / perte d'autonomie ? (Multiple)



POUR SES PROCHES

Quelles seraient les raisons qui pourraient vous inciter à anticiper la vulnérabilité / perte d'autonomie d'un de vos proches ? (Multiple)



3#4

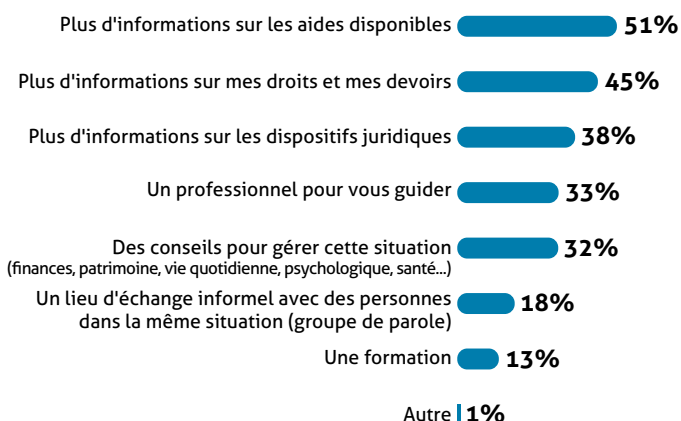
UN BESOIN DE PLUS D'INFORMATIONS DE PROFESSIONNELS ET DE GROUPES ENTRE PAIRS FACILITERAIT L'ANTICIPATION

Baromètre 2019 France TUTELLE

Que ce soit pour soi-même ou pour autrui, pour faciliter l'anticipation, les besoins identifiés par les répondants concernent principalement : plus d'informations, un accompagnement et des conseils par un professionnel ou le partage d'expériences entre pairs.

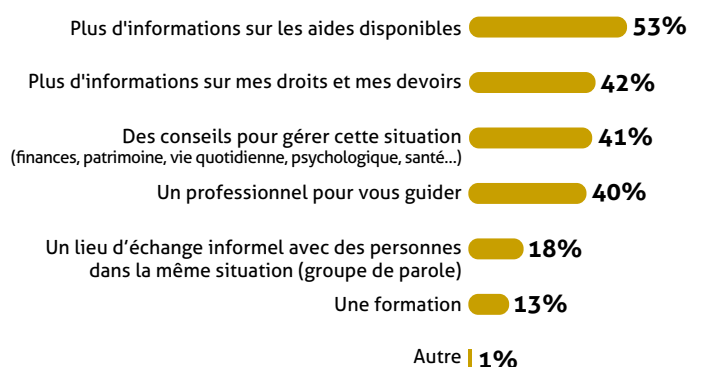
POUR SOI

Qu'est-ce qui pourrait faciliter cette anticipation ? (Multiple)



POUR SES PROCHES

De quoi auriez-vous besoin pour aborder plus sereinement le sujet de la vulnérabilité / perte d'autonomie pour un de vos proches ? (Multiple)



LA SITUATION D'AIDANT FAMILIAL



À RETENIR

- 58% des aidants familiaux interrogés ne savent pas qu'ils peuvent bénéficier d'un "statut d'aidant".
- Le rôle d'aidant est prenant : il demande de s'occuper de la personne en état de vulnérabilité au moins régulièrement.
- La principale difficulté rencontrée est d'ordre psychologique alors que l'aide sollicitée concerne principalement les tâches domestiques.
- Les besoins premiers cités par les aidants en matière de soutien concernent la gestion administrative, des aides financières, de l'aide à l'organisation.
- Un non-recours à de l'aide extérieure pour les aidants familiaux interrogés (seulement 17% des aidants familiaux se font aider).

4

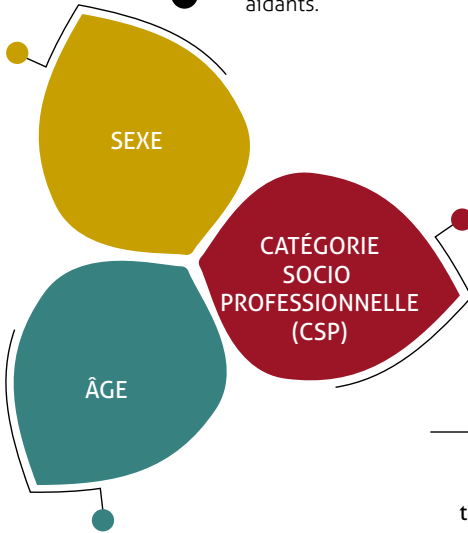
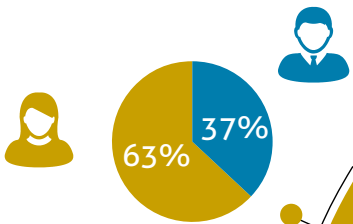


4# 1

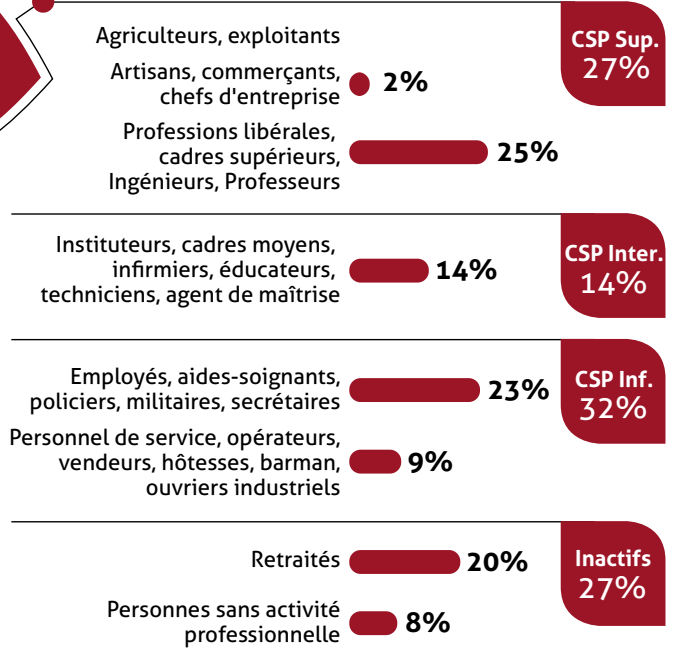
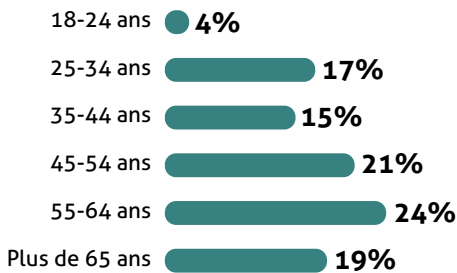
CARACTÉRISTIQUES DES AIDANTS FAMILIAUX

Parmi les personnes interrogées, 18% des répondants affirment avoir un proche en situation de vulnérabilité et parmi eux, la moitié s'en occupe. Les parents sont à la fois les proches les plus concernés par la vulnérabilité et ceux dont on s'occupe le plus.

Le profil de ces aidants met en évidence une majorité de femmes (63%), plus de catégories socio-professionnelles supérieures (27%) et une tendance plus âgée (49 ans) que les non-aidants.



ÂGE MOYEN
49 ans



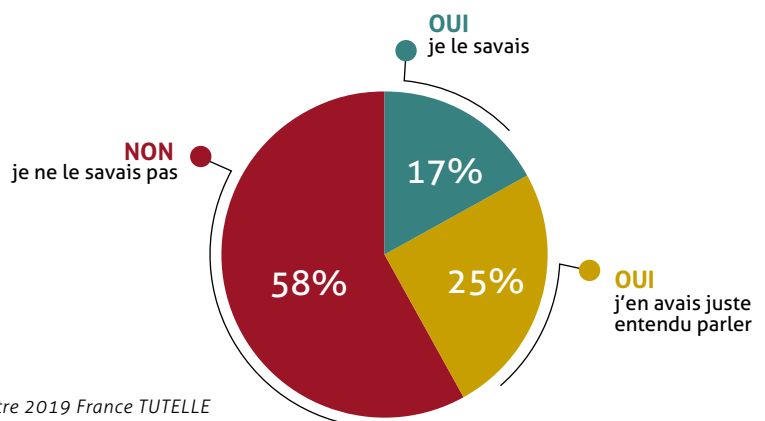
Baromètre 2019 France TUTELLE

4# 2

UNE MAJORITÉ DE FRANÇAIS QUI NE CONNAÎTRAIT PAS LE "STATUT D'AIDANT FAMILIAL"

Il est à noter que parmi les aidants familiaux interrogés, 58% affirment ne pas savoir qu'ils peuvent bénéficier d'un "statut juridique" d'aidant familial.

Savez-vous que pouvez juridiquement bénéficier du "statut d'aidant familial" ?



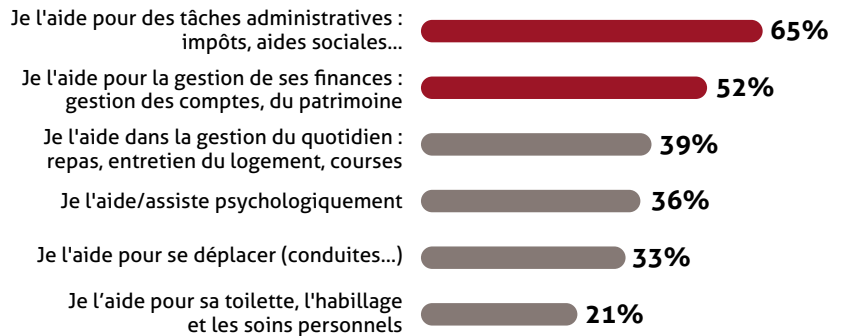
Baromètre 2019 France TUTELLE

4#3

UNE AIDE APPORTÉE ESSENTIELLEMENT CENTRÉE AUTOUR DE LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

Concernant l'aide prodiguée par les aidants familiaux interrogés, celle-ci concerne essentiellement les tâches administratives ou la gestion des finances. Les aides dans la vie quotidienne ou psychologiques sont moins souvent citées.

Baromètre 2019 France TUTELLE



4#4

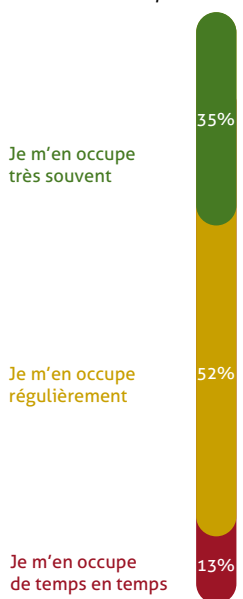
DES AIDANTS FAMILIAUX QUI PASSENT BEAUCOUP DE TEMPS AUPRÈS DE LEURS PROCHES VULNÉRABLES

Ces aidants affirment s'occuper très souvent (35%) ou régulièrement (52%) de la personne de leur entourage en état de vulnérabilité.

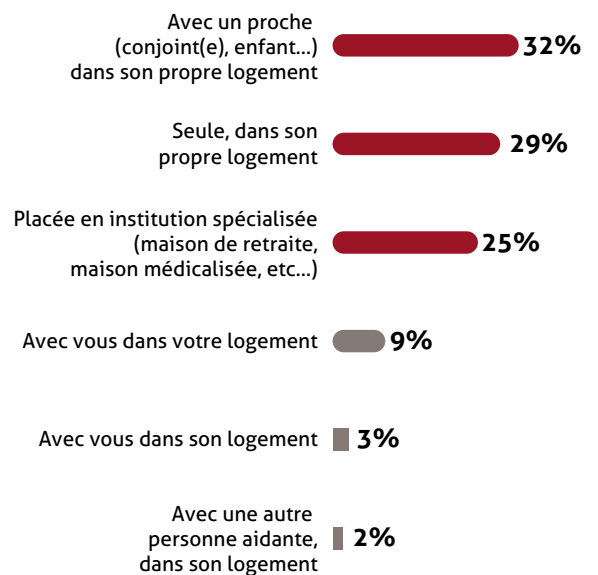
Selon les répondants, les personnes aidées vivent principalement avec un autre proche dans leur propre logement (32%) ou seules dans leur propre logement (29%) ou en institution (25%).

Baromètre 2019 France TUTELLE

Comment assistez-vous / aidez-vous cette personne ?



Comment vit cette personne ?



ASSISTANCES

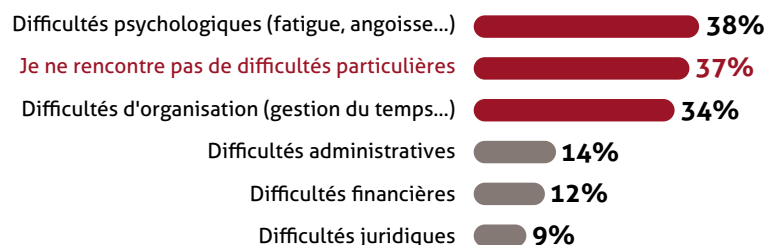
4#5

DE MULTIPLES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES, MÊME SI CELLES D'ORDRE PSYCHOLOGIQUE SONT MAJORITAIRES

Parmi les aidants interrogés, les difficultés rencontrées sont d'ordre psychologique pour 38% et d'organisation pour 34%. Les autres difficultés citées sont administratives, financières ou juridiques. Notons que 37% des aidants interrogés disent ne rencontrer, au jour de l'enquête, aucune difficulté particulière.

Baromètre 2019 France TUTELLE

En tant qu'aidant d'une personne en situation de vulnérabilité / perte d'autonomie, quels types de difficultés rencontrez-vous à titre personnel ? (Multiple)



4#6

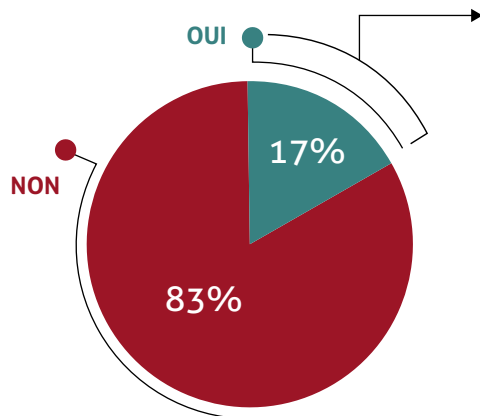
UNE TENDANCE À UN **NON-RECOURS** À **UNE AIDE EXTÉRIEURE** ET DES **BESOINS DE SOUTIEN CONTRADICTOIRES** AVEC LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Seuls 17% affirment bénéficier d'un accompagnement dans le cadre de leur rôle d'aidant. L'aide la plus fréquente mentionnée est une aide à domicile pour décharger des tâches domestiques.

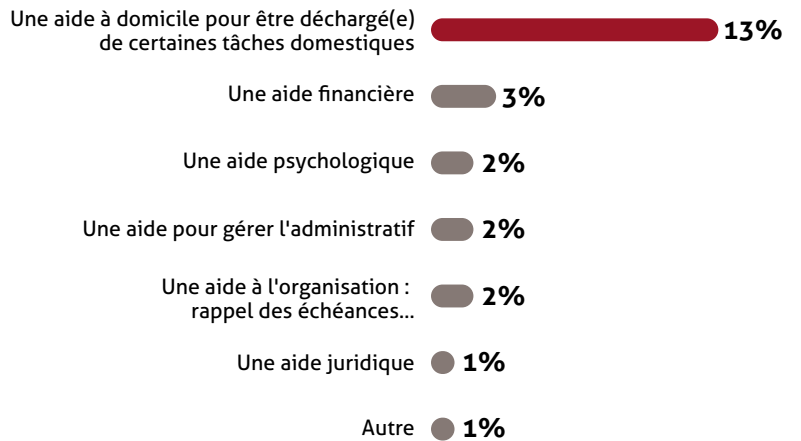
L'aide psychologique est très faiblement citée alors que c'est la première difficulté rencontrée.

Baromètre 2019 France TUTELLE

En tant qu'aidant d'une personne en situation de vulnérabilité / perte d'autonomie, bénéficiez-vous d'un accompagnement particulier pour faire face à cette situation ?



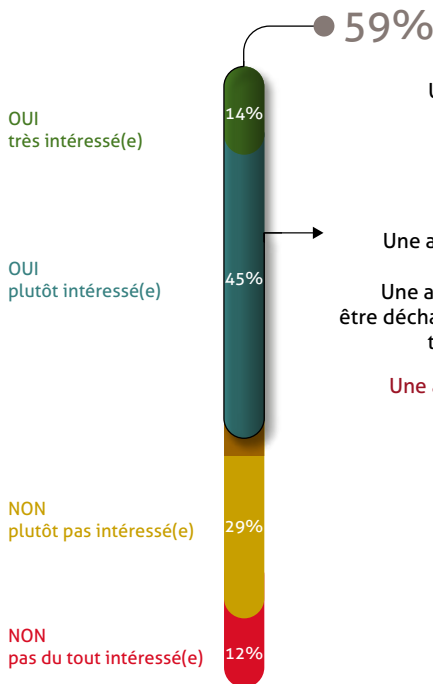
De quel accompagnement bénéficiez-vous ? (Multiple)



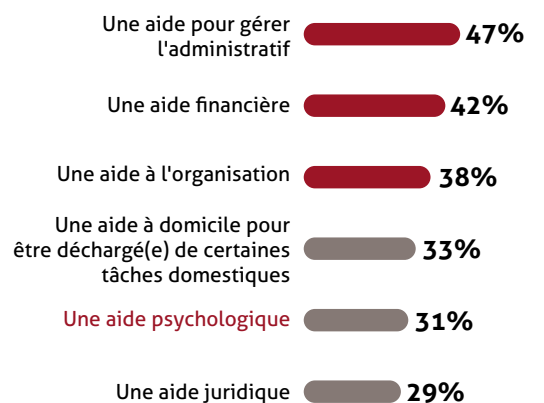
Les aidants familiaux interrogés disent être très intéressés ou plutôt intéressés par un accompagnement (59%).

Ceux qui y voient de l'intérêt souhaiteraient des aides « concrètes » (aide pour gérer l'administratif, aide financière, aide à l'organisation).

Seriez-vous intéressé(e) par un accompagnement dans le cadre de votre assistance à une personne en situation de vulnérabilité / perte d'autonomie ?



De quel type d'accompagnement auriez-vous besoin ? (Multiple)



INTÉRÊT POUR UN ACCOMPAGNEMENT

Baromètre 2019 France TUTELLE

ZOOM SUR LES AIDANTS TUTEURS FAMILIAUX

Qu'est-ce que la tutelle familiale ?

L'expression communément employée de « tutelle familiale » désigne le fait qu'un membre de la famille soit nommé par un juge des tutelles pour représenter juridiquement une personne devenue vulnérable, laquelle, après expertise médicale et décision de Justice, n'est plus en mesure de pourvoir seul à ses intérêts personnels et/ou patrimoniaux. Le juge des tutelles limite ou restreint alors les libertés fondamentales de la personne concernée. Il transfère, dans l'intérêt de la personne à protéger et en fonction de la situation, tout ou partie de sa capacité juridique, donc de décision et de représentation, à un proche. Ce mécanisme judiciaire a pour but de protéger la personne et éviter tout risque d'abus du fait de sa vulnérabilité.



À RETENIR

Le rôle de tuteur familial s'additionne à celui d'aidant familial, avec des tâches administratives, juridiques, financières... qui se surajoutent et prennent encore plus de temps.

Endosser la fonction de « représentant légal » peut complexifier et modifier les rapports avec les tiers (administration, banque, EHPAD...) et avec la famille.

L'existence de risques et de responsabilités (parfois sous estimés) dans les choix et les décisions à prendre peut avoir des conséquences sur la vie des aidants-tuteurs familiaux.

5

VOLET QUALITATIF

Parmi notre panel, 5% des répondants affirment assumer ou avoir assumé le rôle de tuteur familial par le passé. Parmi ces aidants-tuteurs familiaux, quinze personnes ont participé à une enquête qualitative. Cette dernière met en évidence sept caractéristiques spécifiques liées au statut d'aidant-tuteur familial.

ÊTRE AIDANT-TUTEUR FAMILIAL



1 - UN CHOIX OU UNE OBLIGATION ?

Une désignation qui s'effectue selon deux modalités :

- **soit seule**

« C'était moi qui était le plus proche de ma grand-mère,..., je me suis naturellement porté volontaire » Nicolas

- **soit en concertation avec toute ou une partie de la famille**

« Nous nous sommes retrouvés face à une situation du jour au lendemain il a fallu faire face, mon frère et moi avons pris seuls la charge de notre mère pendant de longs mois » Sandrine

Une décision ressentie :

- **soit comme un choix**

« je me suis naturellement porté volontaire car c'était une sorte de devoir pour moi » Nicolas

- **soit comme une contrainte ou subie**

« Je me serais sentie embarrassée de «rechigner» à la tâche » Anne

- **soit comme réfléchi**

« il y a eu de fortes tensions, mais une fois ma décision prise, toutes les tensions sont tombées » Monique

Des appréhensions à être désigné perçues différemment :

- **aucune appréhension pour certains**

« Je ne me suis pas posée la question c'est ma fille » Chantal

- **au contraire, pour d'autres, des craintes exprimées**

« Peur de mal faire et le temps que cela peut prendre » Odile

2 - UN RÔLE QUI PREND PLUS DE TEMPS

Un ressenti temporel qui accapare tout, tant physiquement que moralement, et qui semble difficile à estimer :

- **soit parce qu'il s'agit d'une aide en permanence**

« Je travaille en temps plein donc niveau temps consacré, cela peut être variable et je fais de mon mieux pour être toujours là quand c'est nécessaire, quitte à prendre des jours de congés pour cela » Nicolas

- **soit parce que l'aidant tuteur familial le fait sans compter le temps qu'il y passe**

- **soit parce que le temps passé est variable ou a évolué**

3 - DES TÂCHES QUI, CONCRÈTEMENT, S'ADDITIONNENT

- **Les tâches au quotidien**

sont principalement administratives et pour la gestion des finances...

- **... même si le ressenti**

à propos des tâches ménagères, domestiques ou du temps de présence et d'écoute est très présent.

« Ceux qui me prend le plus de temps ce sont de compléter les dossiers lors des demandes, pour le dernier il s'agissait d'un dossier d'aide pour l'installation d'un remonté escalier, cela prend du temps et les dossiers sont complexes. » Nicolas

« Je passe beaucoup de temps à gérer la gestion des dépenses, des assurances... je ne suis pas assez informé ni formé » Mathieu

« Je passe aussi du temps de «compagnie» sans tâche précise pour lui éviter de rester trop longtemps seul » Anne

4 - DES IMPACTS PRÉGNANTS SUR LA VIE QUOTIDIENNE

• un manque de temps criant

pour soi-même, pour des loisirs, pour sa famille

• faire face à l'isolement

lié au manque de temps, à l'éloignement de l'entourage, à l'absence d'un réseau de professionnels identifié qui peut aider ou soulager

« Oui ceci a un impact sur ma vie de famille. Je vois moins mon enfant et ma femme. Je travaille à côté. Bref je cours partout et j'ai peu de temps libre » Mathieu

« Cela m'a totalement isolée. Au début les amis m'ont comprise, voir admirée. [...] puis les années passaient [...] je continuais à m'accrocher... toutefois, le temps joue contre vous... et c'est souvent un fichu ennemi. Il finit par vous écraser... quand papa est décédé, le reste de la famille a crié alléluia !, a réclamé le solde de tout compte... et les amis... avaient continué à vivre leurs vies sans vous... Bref, je suis hors du circuit et il est difficile de revenir dans mon cercle... Je crois que cette période de vie m'a transformée » Monique

• de l'énergie à mobiliser

au sein de la famille et avec les tiers : recherche du consentement, coordination quotidienne des aides, contrôle des professionnels intervenants, des soins apportés, veiller au bien-être...

• des tensions familiales

qui naissent ou s'accroissent

• des situations qui génèrent une fatigue

physique et/ou morale

• une difficile conciliation

vie personnelle - professionnelle

5 - DES BESOINS EN AIDES SUPPLÉMENTAIRES

• une forte demande de soutien psychologique

« Je me sens fatiguée, stressée au quotidien car je manque de temps. Je suis beaucoup plus triste car la situation est compliquée et souvent noire (grand âge, maladie). Je dors moins bien » Anne

« Je pense qu'un regroupement de tuteurs familiaux dans la même situation m'aurait aidée à sortir de cette solitude car nous vivions la même situation. » Elizabeth

• un besoin supplémentaire d'aides et de conseils dans les démarches techniques

« Pendant toute cette période j'ai surtout trouvé une période administrative très lourde et un soutien très absent » Monique

• davantage d'informations sur le rôle de la tutelle familiale

« J'aurais aimé avoir plus de renseignements, sur les aides, sur mes droits, j'aurais aimé savoir si j'aurais pu avoir droit à des indemnités sur certains frais engendrés » Monique

• plus d'aides pour les actes de la vie quotidienne du fait du temps consacré pour la gestion

« J'aurais aimé avoir une meilleure prise en charge des organismes sociaux ou mutuelle ou caisse de retraite pour un accompagnement par une personne qui aurait pu prendre le relais le week-end » Patricia

6 - DES DÉPENSES PERSONNELLES ENGAGÉES ?

• l'aidant ne compte pas ce qu'il dépense pour la personne aidée

« Je ne dépense rien, il fait partie de ma famille, ce qui est à moi est à lui ! » Aicha

• l'aidant a un statut d'aidant salarié

• la personne aidée bénéficie d'une aide financière

« Non je n'ai pas engagé des dépenses personnelles dans le cadre de ma mission d'aidant -tuteur familial, du fait que j'ai réussi à obtenir des aides et notamment l'APA. Sans cela, je ne sais pas comment je m'en serais sorti ! » Philippe

• les dépenses sont directement engagées par la personne aidée

« Non je n'engage jamais de dépenses ou vraiment de manière exceptionnelle. Ma grand-mère, n'ayant pas de problème financier et suivant avec moi les démarches, engage directement son argent » Nicolas

7 - DES BÉNÉFICES HUMAINS QUI CONTREBALANÇENT LES DIFFICULTÉS

• des liens resserrés avec la personne aidée et les membres de la famille

« Je me suis rapproché de la personne que j'aidais » Thibaut

• la satisfaction d'avoir partagé de bons moments avec la personne aidée

« Nous avons vécu de merveilleux moments, de merveilleux instants de privilèges. Nous avons échangé des grands instants, parlé de souvenirs, de tout, de rien, beaucoup ri... donc pourquoi regretter ? » Monique

• des qualités humaines qui se développent

« Cela m'a fait développer beaucoup de qualités comme la patience et la compassion » Thibaut

« Peut-être la reconnaissance d'être humain tout simplement » Benoît

• un sentiment de satisfaction du devoir accompli

« Ma seule satisfaction de ne pas manquer à mon devoir de prendre soin de ses parents » Aicha

« Satisfait de l'avoir accompagnée jusqu'au bout, de la voir partir tranquillement dans son lit, même si cela n'est pas sans douleurs » Jean-Pierre

• honorer les siens, respecter ses aînés

« Il n'y a rien de plus beau que d'honorer les siens et de prendre le temps de le faire » Monique

« L'impression de redonner à mes parents ce qu'ils m'avaient donné pendant mon enfance » Michel

Ses missions :

Soutenir, défendre et représenter sur l'ensemble du territoire français les intérêts, des aidants-tuteurs familiaux et plus globalement toute personne concernée, ou susceptible de l'être, par la protection juridique d'un proche vulnérable et par l'exercice des mesures de protection judiciaires.

Son organisation autour de 3 axes d'activités :

Information, Sensibilisation et Expérimentation

- **Informer, sensibiliser et promouvoir** les dispositifs favorisant l'anticipation et l'exercice de la protection juridique par la famille
- **Expérimenter et soutenir des projets** d'accompagnement et de soutien innovants

Des acteurs professionnels

- **Former l'écosystème tutélaire** (professionnels du sanitaire, du médico-social, du juridique, du chiffre, de l'assurance...)

Le soutien

La recherche

La formation

Développement et diffusion de la connaissance

- **Produire des études pour mieux comprendre** les enjeux et impacts sociétaux liés à la vulnérabilité et à la tutelle familiale
- **Être force de propositions et d'actions** auprès des pouvoirs publics et acteurs concernés

Vous souhaitez en savoir plus ?

Rendez-vous sur notre site internet
www.francetutelle.org

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



L'ASSOCIATION France TUTELLE REMERCIE

Le panel et les adhérents de France TUTELLE interrogés pour leur participation

Le comité d'experts de France TUTELLE pour leurs précieuses contributions :

AYACHI Hamed

BOTTINEAU Sylvain

COLLART DUTILLEUL Dominique

DAVIN Bérengère

DELESTRE Jacques

GZIL Fabrice

LEFEUVRE Karine

LEVARD Patrick

MARTIN Eric

MORATI Vincent

PARAPONARIS Alain

PETERKA Nathalie

ROBIN Frédéric

Covéa, partenaire mécène de France TUTELLE, pour leur soutien

Thomas VUYET et Natacha LEVY de Covéa pour leur implication dans la coordination de ce baromètre

Baromètre France TUTELLE 2019

Parution : Novembre 2019

Directeur de publication : Lætitia FONTECAVE

Auteurs : Federico PALERMITI, Lætitia FONTECAVE

Enquête réalisée par l'Institut d'Etudes OPSIO

Maquette & impression : Hypophyse Communication

Reproduction autorisée sous réserve de la mention des sources



ASSOCIATION NATIONALE
D'AIDE AUX TUTEURS FAMILIAUX

Association France TUTELLE
1 rue Lamartine - 06000 Nice - contact@francetutelle.org

www.francetutelle.org